



Le 23 mai 2023

DÉCLARATION COMMUNE

RÉACTION AUX PROPOS INACCEPTABLES ET INDIGNES DU DÉPUTÉ PIERRE DUFOUR

La condition itinérante à Val-d'Or, avec sa complexité et sa particularité autochtone, combinée au sentiment d'insécurité qu'expriment des citoyennes et des citoyens du centre-ville, a replongé la municipalité dans un climat social tendu qui polarise et réanime les divisions au sein de la population. Force est de constater que la guérison et la réconciliation, depuis les événements de 2015, sont encore loin d'être au rendez-vous.

Lors de la séance publique du Conseil municipal de Val-d'Or le 15 mai dernier, le député d'Abitibi-Est, Pierre Dufour, a tenu des propos inacceptables et indignes d'un représentant du gouvernement. En tant qu'élu, M. Dufour a failli à son devoir. Sa fonction de député lui confère une influence sur les citoyennes et les citoyens; son discours, au lieu de contribuer à solutionner une problématique sociétale majeure, vient nuire à la paix sociale, aux initiatives de réconciliation entre les peuples et aux efforts de collaboration entre les organismes et les institutions autochtones et non autochtones œuvrant sur le terrain.

À une époque où la prise de parole publique est encouragée et où la confiance à l'égard du système de justice se situe au cœur des priorités gouvernementales, les envolées oratoires du député discréditent les témoignages de victimes courageuses. Il vient rouvrir des plaies à peine cicatrisées tant chez les femmes autochtones que parmi la population en général. Ses propos encouragent une radicalisation du discours qui laisse le champ libre à l'expression du racisme et de la discrimination systémiques. Les paroles tenues par M. Dufour vont clairement à l'encontre des efforts de rapprochement axés sur la reconnaissance, la réparation et la réconciliation et nous éloigne d'une société égalitaire et inclusive à l'image du Québec d'aujourd'hui.

De tels propos portent également atteinte à la démarche démocratique des travaux de la Commission Viens sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec. Les recommandations de cette Commission, qui fut mise en place par le gouvernement du Québec à la suite de dénonciations d'abus vécus par des femmes autochtones de la part de policiers de Val-d'Or, ouvrent pourtant la porte à un nouveau dialogue et à des engagements responsables et positifs. En octobre 2019, lors de ses excuses publiques aux Premières Nations et aux Inuit pour les préjudices causés, le premier ministre François Legault soulignait que « les constats qui sont faits par le Commissaire sont accablants, l'État québécois n'en fait pas assez et cette situation est indigne de la société québécoise ».

Par cette déclaration commune, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et ses alliés expriment leur désaveu. C'est en étant solidaires et en travaillant ensemble à construire la justice sociale que nous contribuons aujourd'hui à maintenir un Québec digne et préparons un meilleur avenir pour les générations futures.



Les signataires :

Oscar Kistabish, président
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or



Marjolaine Étienne, présidente
Femmes autochtones du Québec



Tanya Sirois, directrice générale
Regroupement des centres d'amitié
autochtones du Québec



**REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC**

France-Isabelle Langlois, directrice générale
Amnistie internationale Canada francophone



Carole Lévesque, professeure titulaire, INRS

DIALOG Réseau de recherche et de
connaissances relatives aux
peuples autochtones

Peggie Jérôme, directrice générale
Mino Obigiwasin

*Mino
Obigiwasin*

Suzy Basile, professeure et
Sébastien Brodeur-Girard, professeur
École d'études autochtones de l'UQAT

UQAT
ÉCOLE D'ÉTUDES AUTOCHTONES
SCHOOL OF INDIGENOUS STUDIES

Informations :

Nathalie Fiset, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, 819 825-8299, poste 251
Émilie Deschênes, Femmes autochtones du Québec, 819 662-8558